

Val-d'Europe

L'escroquerie au CE de Disney scandalise les salariés

DEGOUTANT », « choquant », mais finalement « pas étonnant ». Les réactions des salariés de Disneyland Paris oscillaient entre la colère et le fatalisme hier, après les révélations publiées dans nos colonnes sur une vaste escroquerie au comité d'entreprise.

Employée à la billetterie des parcs, Floriane a « l'impression d'avoir été volée » par le détournement de plu-

sieurs centaines de milliers d'euros au CE. « Hélas, ce n'est pas surprenant. Il y a toujours eu des vols à Disney, notamment à la billetterie où les gens aussi manipulent de l'argent... »

« Ce qui me dérange, c'est que là c'est nous, les castmembers*, qui sommes volés », s'étrangle Jean-Marie. Également salarié de la billetterie des parcs, le jeune homme s'étonne « qu'on ait pu détourner de

telles sommes en si peu de temps (NDLR, le préjudice dépasse 230 000 € sur une seule année) ».

Et il n'est peut-être pas au bout de ses surprises. Raymond Myon, l'ancien employé administratif du CE, à l'origine des révélations sur ces malversations, évoque des pratiques « ayant duré pendant trois ans ». Pierre : les malversations pourraient remonter encore plus loin. Documents à l'appui, le témoin avance

Poursuivi aussi pour harcèlement moral

EN ARRET maladie depuis une semaine suite à une violente altercation avec Amadou N'Diaye, Stéphanie a « physiquement peur » de revenir travailler au CE d'Euro Disney. La jeune femme - qui souffre selon la médecine du travail d'un « état de choc psychologique » - a porté plainte pour harcèlement moral contre le secrétaire du CE. Elle l'accuse de l'avoir menacée de la renvoyer à plusieurs reprises et sans aucun motif « depuis environ six mois ». Le responsable

accuse de l'avoir dénoncé, nous monte les unes contre les autres... Il y a quelques jours, une collègue a trouvé des grigris vaudois avec des inscriptions en arabe sous nos bureaux. On les a fait traduire, c'étaient des incantations pour nous empêcher de parler ! » Pour la jeune femme, la paranoïa de son employeur est absurde : « En tant qu'hôtesse, on ne pouvait rien savoir de ses pratiques... » Amadou N'Diaye n'a pas donné suite à nos tentatives pour le joindre. **A.P.**

accuse de l'avoir dénoncé, nous monte les unes contre les autres... Il y a quelques jours, une collègue a trouvé des grigris vaudois avec des inscriptions en arabe sous nos bureaux. On les a fait traduire, c'étaient des incantations pour nous empêcher de parler ! » Pour la jeune femme, la paranoïa de son employeur est absurde : « En tant qu'hôtesse, on ne pouvait rien savoir de ses pratiques... » Amadou N'Diaye n'a pas donné suite à nos tentatives pour le joindre. **A.P.**

que Touhami Hadi, l'ancien secrétaire du comité, aurait fait transférer en 2006 des paiements versés par un prestataire du CE sur un compte en banque extérieur, en Grande-Bretagne. Contacté, ce dernier conteste : « Ces sommes n'étaient pas destinées au CE, mais à une société qui éditait pour nous des catalogues d'activités. Les règlements m'étaient adressés pour que je les leur transmette... »

De son côté, la direction de Disney refuse pour l'heure tout commentaire sur « une affaire judiciaire en cours d'instruction »... mais a réagi en interne aux accusations de Raymond Myon. Kanne Raynaud - la représentante du DRH de Disney à la présidence du comité d'entreprise - a envoyé hier un courrier à Amadou N'Diaye lui réclamant « des explications, et ceci dans les plus brefs délais ». « A défaut, je serais contrainte de prendre à votre encontre les mesures qui s'imposent », conclut la responsable dans cette lettre transférée à toutes les organisations syndicales du groupe. *** Salarié des parcs Disney.**